

Chronique des tendances de la société française

Louis Dirn *

Cette chronique porte sur quatre des tendances que Louis Dirn suit régulièrement :

- *L'effort pour assurer une meilleure égalité des chances scolaires se heurte à des effets pervers qui résultent des politiques de gestion des établissements et des stratégies des familles. La diversification des établissements offre une nouvelle liberté de choix aux familles qui en jouent plus ou moins efficacement ; les parents enseignants sont naturellement les plus à même de mener des stratégies habiles.*

- *La remise en question de l'État-providence doit conduire à la formulation d'une nouvelle doctrine. Le livre de Pierre Rosanvallon en fournit quelques linéaments.*

- *Le contraste ville-campagne n'existe plus dans les opinions et les valeurs des Français, qui pourtant sont convaincus que le « rat des villes » sera toujours différent du « rat des champs ».*

- *Les dernières données sur la pratique religieuse et les croyances des Français prolongent sur tous les plans le déclin semi-séculaire. Cependant, l'allégeance vague au catholicisme demeure très majoritaire ; une forte incertitude provient surtout de l'arrivée prochaine à l'âge adulte de nouvelles générations dont un tiers n'est pas baptisé.*

Les processus ségrégatifs dans le système scolaire

Une précédente chronique (Louis Dirn, 1991) évoquait déjà une des caractéristiques majeures de la deuxième « explosion scolaire » des années 1980-90 : derrière l'apparente uniformité des structures, des programmes et des modalités de recrutement et de gestion du personnel enseignant, s'est développée une extraordinaire diversité des situations entre des établissements de même type. Dans les années 1960-70, la création du collège unique réduisait les inégalités d'accès à l'enseigne-

* Le pseudonyme de Louis Dirn désigne une équipe de sociologues qui se réunit à l'OFCE : Louis Chauvel, Michel Forsé, Jean-Pierre Jaslin, Yannick Lemel, Henri Mendras, Denis Stoclet et Laurence Duboys Fresney. Ont Collaboré à cette chronique : Louis Chauvel, Jean-Pierre Jaslin, Henri Mendras et Agnès van Zanten.

ment secondaire, mais renforçait la fonction de sélection interne des établissements grâce à la prolifération de filières et d'options, officielles ou non, conduisant à des études supérieures, des professions et des positions sociales inégalement valorisées. En outre, sous l'influence des politiques éducatives nationale et locales ainsi que de nouvelles demandes des parents, l'offre d'éducation (encadrement pédagogique et éducatif, activités périscolaires, qualité du cadre bâti et des services) est également devenue plus variée à tous les niveaux d'enseignement.

Cette différenciation de l'offre d'enseignement est allée de pair avec une différenciation accrue du recrutement social des établissements. Le pourcentage d'enfants d'ouvriers dans un établissement peut varier de 10 à 80 %. Au bout du compte, en moyenne, les enfants de cadres et les enfants d'ouvriers ne fréquentent pas les mêmes établissements (J. Levy et al., 1986). Parce que les enfants d'immigrés appartiennent majoritairement aux classes populaires, la ségrégation ethnique entre établissements est encore plus visible. Offre et recrutement ne sont pas indépendants, de sorte que l'on voit apparaître un continuum entre les établissements « ghettos » et les établissements d'« élite » (D. Paty, 1980, Ballion et al., 1991, Dubet, 1991).

Les différences de recrutement ne résultent pas seulement de la ségrégation sociale et ethnique locale, elles sont aussi en partie le produit de pratiques des parents et des agents des établissements scolaires. Autrement dit, l'interaction entre types de public scolaire et types d'offre de formation produit de l'inégalité et même parfois de l'exclusion, et pas seulement de la différenciation.

Les effets ségrégatifs des choix parentaux

Certaines catégories de parents voient encore dans l'école une institution nationale où se construit la citoyenneté. Cependant un rapport stratégique à l'institution scolaire se diffuse, même parmi des familles populaires urbaines, tant françaises qu'immigrées. Ces familles prennent de la distance à l'égard de l'idéologie de l'école pour tous et à l'égard de la tutelle des enseignants. Elles apprennent à calculer l'investissement scolaire et veulent maîtriser les carrières scolaires de leurs enfants. De plus, elles cherchent à utiliser l'école comme moyen d'accéder à diverses formes de pouvoir local.

Le choix des établissements n'est pas une pratique nouvelle des parents, mais il devient beaucoup plus précoce et beaucoup plus répandu. Une enquête d'A. Léger et M. Tripier, réalisée en 1983-84, montrait les tactiques d'évitement des écoles primaires dans un quartier populaire de Gennevilliers (A. Léger et al., 1986). Étant surtout le fait des parents français, plus qualifiés et dont les enfants ont un cursus normal, ces stratégies favorisent la concentration d'élèves en retard et d'élèves immigrés de milieu défavorisé dans un seul groupe scolaire, accréditant l'idée, très répandue, que la présence d'enfants d'immigrés entraîne automatiquement la « baisse de niveau ».

Une enquête menée dans une commune de la banlieue lyonnaise fait ressortir l'existence d'écoles « urbaines » qui attirent une population extérieure au quartier, et des écoles « localistes » qui recrutent quasi exclusivement à l'intérieur du quartier où elles se trouvent (Henriot-van Zanten et *al.*, 1994). Les écoles « localistes » s'avèrent plus ségrégatives que leur quartier, elles accueillent une population nettement plus favorisée quand elles recrutent à l'extérieur du quartier. Dans les quartiers où la population étrangère est majoritaire, les écoles ne recrutent pratiquement que des enfants d'immigrés, alors que dans les quartiers où il y a une faible proportion de familles immigrées, la proportion d'enfants d'origine étrangère est encore plus faible à l'école.

On observe, en outre, une relation entre recrutement et fonctionnement des établissements. Les écoles qui ont les plus forts taux d'enfants d'ouvriers et d'immigrés sont également celles qui ont les taux les plus élevés d'enfants en retard, sans qu'il soit possible de faire la part de ce qui tient aux difficultés réelles que ces enfants rencontrent à l'école, et ce qui tient au fait que les enfants au cursus normal et appartenant à d'autres catégories sociales partent ailleurs. Toutefois, il ne faut pas oublier que le retard, étant une conséquence des redoublements proposés par les maîtres et acceptés par les parents, n'est pas une mesure neutre. Il peut être le résultat d'une politique d'établissement, de choix individuels des enseignants ou de l'exercice d'une pression parentale via l'association des parents d'élèves. La comparaison des taux de redoublements dans les établissements de la commune étudiée montre que les établissements « moyens » cherchent à attirer une population extérieure et par conséquent font plus souvent redoubler, à la fois pour opérer un écrémage interne et pour asseoir une bonne image de « rigueur » à l'extérieur. En revanche, depuis peu, les établissements en difficulté font moins souvent redoubler à la fois, sans doute, pour rétablir un certain équilibre interne et pour améliorer leur réputation dans d'autres catégories de population.

Dans l'école fréquentée majoritairement par des enfants de parents immigrés, les échanges entre parents et la participation de ceux-ci aux activités de l'établissement sont faibles, et jouent peu de rôle dans la sociabilité de l'école et du quartier. La sociabilité entre parents et leur participation sont les plus fortes dans une école très homogène qui accueille une population majoritairement ouvrière et française. Dans les écoles socialement et ethniquement plus hétérogènes on observe un investissement contrasté : certains parents « investissent » l'école à la fois comme instance de mobilité sociale et de pouvoir local ; ils ont beaucoup d'échanges avec d'autres parents, participent assidûment aux réunions et aux autres activités scolaires et sont membres de l'association de parents d'élèves ; tandis que la majorité des autres parents y participe très peu, soit parce que certains optent pour un suivi individualiste et instrumental de la carrière scolaire de leurs enfants, soit parce que d'autres désinvestissent complètement l'institution.

Au niveau de l'enseignement secondaire, les stratégies de choix et d'évitement deviennent à la fois plus centrales et plus difficiles à mettre

en œuvre, parce que les parents des milieux défavorisés connaissent mal le fonctionnement des institutions d'enseignement. Une enquête de 1984 montrait que sur une population d'un peu plus de 22 000 élèves et de 149 collèges, seuls 10 % des parents avaient profité de la procédure de déssectorisation (Ballion, 1986) et parmi ceux-ci, les professeurs du secondaire étaient très sur-représentés, suivis des employés et des cadres. Les ouvriers et les immigrés, sans être absents, étaient largement sous-représentés. Les parents des couches favorisées motivent plus souvent leur demande par un jugement positif ou négatif sur la valeur des établissements (Ballion, 1991).

Des études récentes menées en Grande-Bretagne ont montré que le « marché scolaire » (créé par les *Educational Acts* de 1988, 1992 et 1993) est surtout profitable aux familles des classes moyennes qui possèdent les savoirs, les savoir-faire, le temps et les réseaux sociaux nécessaires pour décoder et manipuler des systèmes complexes de choix et de recrutement. Les parents des classes populaires restent attachés à la localité et se refusent à choisir, ou font des choix mal informés qui désavantagent leurs enfants dans la course scolaire (Ball, 1992).

Les effets ségrégatifs des politiques éducatives nationale et locales

Les politiques éducatives nationale et locales ont pour but avoué la démocratisation, mais elles visent également la rationalisation administrative du système d'enseignement. Dans un premier temps, elles ont cherché à concilier l'égalisation des chances entre groupes défavorisés et groupes favorisés et à maximiser les chances des premiers par de nouvelles formules pédagogiques adaptées aux nouveaux publics : groupes de niveau et pédagogies de soutien. Un second moyen a été d'éliminer les anciennes filières tout en maintenant, ou en recréant, des « options » permettant une diversification plus souple de l'enseignement secondaire. Dans un deuxième temps, il apparut qu'il ne suffisait pas d'agir à l'intérieur des collèges pour réduire les inégalités de réussite car celles-ci apparaissent dès l'école primaire et maternelle (Bourdieu, Passeron, 1970 et Baudelot, Estabiet, 1975).

Lancée en 1981, la politique des Zones d'éducation prioritaires (ZEP) cherchait à résoudre ces problèmes en introduisant quatre nouveaux principes dans le système d'enseignement :

- un principe de « discrimination positive », dans le but de redresser les inégalités territoriales en donnant plus de moyens aux établissements les plus en difficulté,
- un principe d'autonomie, en insistant sur l'élaboration par la « base » enseignante de projets novateurs adaptés aux besoins locaux,
- un principe de partenariat, en soulignant la nécessité d'instituer une collaboration entre enseignants et autres acteurs locaux concernés par les problèmes éducatifs,
- une articulation entre la politique des ZEP et les autres politiques urbaines qui voient le jour à la même période, notamment la politique de Développement social des quartiers.

Malheureusement cette politique a engendré des effets pervers. Le label ZEP a pris aux yeux d'une partie des parents et des agents de l'institution scolaire un caractère « stigmatisant ». Les élèves ont ressenti l'étiquette ZEP comme une forme d'enfermement dans une identité négative à l'école et dans le quartier (Mingat, 1983). Que certaines ZEP aient véritablement réussi à améliorer significativement les résultats des élèves en situation d'échec (Henriot-van Zanten, 1990) a abouti à faire craindre aux autres parents que les bons élèves ne soient pas « poussés » en fonction de leurs capacités et de leurs ressources familiales.

Les études locales révèlent que les ZEP ont accentué la fuite des familles et des élèves les plus favorisés. Ce processus a été observé aux États-Unis lors de la mise en place des politiques d'intégration scolaire à une échelle infiniment supérieure (Henriot-van Zanten, 1991). Au bout du compte certains établissements apparaissent de plus en plus comme des espaces de relégation, « réservés » à certaines catégories de la population, ne faisant plus véritablement partie du réseau « normal », et contribuant à la dégradation de l'image du quartier et à l'exode des habitants.

Ce phénomène, et la croyance dans la capacité intégratrice de l'école publique, ont entraîné une double réorientation de la politique des ZEP. D'une part, celle-ci se présente aujourd'hui moins comme un moyen de lutte contre l'échec scolaire, et davantage comme un effort de maintien du lien social dans les quartiers déshérités. Une preuve en est, la forte diminution des secteurs ruraux en ZEP et l'accroissement des ZEP de banlieue entre 1981 et 1991. D'autre part, l'optique volontariste est abandonnée au profit d'une autre, plus libérale, qui voudrait transformer les ZEP en « pôles d'excellence » en diversifiant leur offre éducative afin qu'elles soient susceptibles d'attirer une population extérieure au quartier, et donc de rééquilibrer leur composition sociale et ethnique.

Cette évolution correspond à une transformation plus profonde du fonctionnement du système d'enseignement. A la recherche de l'égalisation des chances à l'échelle nationale grâce à la transformation des structures, se substitue l'adaptation souple de l'offre d'enseignement à la diversité des souhaits individuels à l'échelle locale. Le désengagement relatif de l'État sera compensé par les initiatives nouvelles des collectivités territoriales, des administrations locales et des établissements d'enseignement. Les chefs d'établissement, les responsables académiques et les élus locaux ont les moyens d'avoir une connaissance plus fine des déséquilibres du système et de meilleures possibilités d'agir de façon inter-sectorielle — en cherchant à maîtriser simultanément par exemple les problèmes de ségrégation urbaine et de ségrégation scolaire — et plus rapidement que les bureaucraties centrales. En sens inverse, cette évolution peut accroître la pression des groupes dominants localement pour tirer le plus grand profit des nouvelles possibilités offertes par le système (Henriot-van Zanten, 1993).

Une multiplication de micro-effets pervers résulte des contradictions entre politiques éducatives, pratiques des parents et effets, intentionnels

ou non, de leur interaction. Par exemple, en voulant encourager l'accès des enfants de milieu populaire et des enfants immigrés à l'enseignement secondaire long, une municipalité peut être amenée à bâtir un lycée au centre des quartiers les plus défavorisés, mais en agissant ainsi elle peut en faire un établissement « ghetto » dont l'image négative déteindra sur le recrutement et sur les orientations. Elle peut être tentée d'attirer une population extérieure en négociant l'implantation d'une ou plusieurs filières réputées dans l'établissement, mais elle risque dans ce cas de renforcer la ségrégation interne entre ces filières et les autres. De même, un principal inquiet de l'homogénéisation par le bas de ses élèves peut être tenté de développer des options, ou des classes subtilement hiérarchisées, pour maintenir l'hétérogénéité à l'échelle de l'établissement et donner leur chance aux meilleurs élèves locaux, avec le risque de renforcer la ségrégation entre les « bonnes » classes et les classes « poubelle ». En revanche, s'il opte pour une adaptation des filières et de la pédagogie aux caractéristiques de la population locale, il peut alors encourager la fuite des meilleurs élèves et dégrader encore davantage l'image de son établissement (Payet, 1992).

Le risque est donc grand de voir se polariser deux « marchés » : l'un réservé aux milieux les plus défavorisés où les conditions matérielles, le moral des enseignants, les attentes des parents et des élèves et les résultats scolaires ne cesseront de se dégrader, qui ne pourra subsister qu'avec une aide toujours croissante de l'État et des administrations locales ; l'autre ouvert à tous ceux qui pourront participer à la compétition scolaire où les stratégies parentales et les politiques des agents de l'institution engendreront de nouvelles formes de régulation au niveau micro- et macro-sociologique, mais des formes instables étroitement dépendantes des capacités de prévision, de négociation et d'adaptation des acteurs sociaux et de l'évolution des contextes locaux.

A. van Z.

Repenser l'Etat-providence

Dans son dernier ouvrage, Pierre Rosanvallon (1995) poursuit la réflexion qu'il avait entreprise avec *La crise de l'Etat-providence* (Rosanvallon, 1981). Ce système initié par les mutuelles et renforcé progressivement par la République, en réponse aux luttes sociales et aux grands événements ⁽¹⁾, en particulier la Seconde guerre mondiale, s'est construit par équilibre entre le principe de solidarité — la société a une dette envers ses membres —, et le principe de responsabilité — chaque individu est maître de son existence et doit se prendre en charge. La notion de risque, qui en 1898 remplace celle de responsabilité ⁽²⁾, va progressivement s'étendre à l'ensemble des situations : maladie, vieillesse

(1) Loi de 1893 sur l'aide médicale gratuite, puis de 1898 sur l'indemnisation des accidents du travail et, plus tard, de 1945 qui généralise la Sécurité sociale.

(2) Loi sur l'indemnisation des accidents du travail.

et chômage. Le risque gomme la faute et renvoie à une dimension probabiliste et statistique du social ; il devient calculable. Cette approche et la tradition mutualiste ont favorisé le développement du système de protection assurantiel basé sur les cotisations (système bismarkien, en opposition au système anglais, de Beveridge, qui octroie une aide minimum à tous, financée par l'impôt). Dans le modèle keynésien, l'État-providence est élevé au niveau d'un grand dessein éthique, la paix sociale, dont le meilleur garant est le plein emploi. L'élargissement des fonctions traditionnelles de l'État permet de réunir les conditions d'un « fructueux exercice de l'initiative individuelle » ; mais contrairement à l'approche marxiste, où la protection sociale est un moyen d'obtenir la paix sociale, Keynes la comprend comme le prolongement de la citoyenneté politique.

Ce système, qui a prospéré durant les Trente glorieuses, est maintenant en crise. Une triple crise, nous rappelle Pierre Rosanvallon :

— La première, financière, est apparue dans les années 1980 par une augmentation des dépenses de protection sociale beaucoup plus rapide que la croissance économique ⁽³⁾. Si la progression du salaire direct a été relativement bien contrôlée et négociée, il n'en est pas de même du salaire indirect qui a eu une croissance autonome en l'absence de toute véritable négociation : le prélèvement représente aujourd'hui environ 60 % du salaire direct.

— La deuxième est la crise de l'État-providence et de son efficacité. L'intérêt des forces politiques pour tirer profit des acquis de l'État-providence, celle des groupes corporatistes et l'absence de lieux et de procédures de régulation provoquent des dérives importantes — contrairement à nos voisins anglais ou allemands — et rendent coûteux politiquement tout changement en profondeur. Le poids du système bureaucratique, même s'il permet de diminuer les coûts de gestion, l'absence d'une réelle décentralisation et la difficulté à mettre en place un système universel ont pesé sur l'efficacité. Si la protection sociale a montré sa capacité à amortir les chocs de la crise économique, les distinctions simples sur lesquelles elle reposait ne sont plus assurées ; elle est maintenant confrontée à de nouveaux défis. En effet, la conception de la santé transformée en « bien-être » brouille la limite entre malade et « bien portant », les situations de précarité, entre chômeur et salarié et les différents régimes de pré-retraites ou de cessation anticipée d'activité, entre retraité et actif. Pour trouver des solutions à des situations nouvelles, comme l'extension du chômage et de sa durée, la pauvreté, etc., de nouvelles règles ont été élaborées et le système assurantiel a été mis à contribution pour renforcer la solidarité (UNEDIC, Sécurité sociale, caisses de retraites, formation permanente, aides au logement...), et des formes nouvelles d'exonération ont été proposées aux entreprises pour qu'elles soutiennent l'emploi.

— La troisième est une crise de légitimité. Le système devait assurer une redistribution entre les ménages les plus aisés et les plus démunis.

(3) De 1959 à 1973, les dépenses ont augmenté de trois points de PIB et de 1973 à 1988 de 15 points.

Or il s'avère que ce mécanisme, qui relève plus du système fiscal, a produit peu d'effets. Par contre d'autres transferts se sont développés, notamment entre générations : les 35-45 ans paient pour tous. La consommation médicale des personnes de 80 à 90 ans est trois fois supérieure à celle des 20-60 ans, le chômage touche fortement les jeunes et les plus anciens, les primes d'ancienneté dopent les salaires des plus âgés et conduisent à gonfler les pré-retraites... Le système de répartition arrive à sa limite (30 % des pensions sont non-contributives), le faux paritarisme (intervention constante de l'État), la décentralisation non achevée, le déplafonnement, les emplois aidés d'une manière ou d'une autre (20 % d'entre eux), la sélectivité accrue des prestations, autant d'indicateurs qui marquent la limite du système et montrent les difficultés financières et politiques pour transformer l'Etat-providence. Les tenants des thèses de l'État minimaliste ne semblent pas l'emporter, mais les risques ne sont pas pour autant écartés. Les réformes à la marge se sont vite épuisées, et en voulant corriger les « trous » du système, la succession de changements ponctuels, les nouvelles contributions (CSG) ou les diverses aides ou exonérations ont sensiblement déséquilibré le système. Les limites de « l'État-passif-providence » ne lui permettent plus de répondre aux exigences de la situation actuelle.

De nombreux besoins apparaissent. La dépendance des personnes âgées ⁽⁴⁾, les accidents thérapeutiques (opérations, implants,...), les erreurs (sang contaminé), les épidémies (SIDA, hépatite C,...), les catastrophes naturelles, le terrorisme, autant de situations où la part du système d'assurance et celle de la solidarité doivent être fixées. La discussion sur la responsabilité individuelle sera également relancée : le coût des soins aux fumeurs et aux drogués doit-il être supporté par la collectivité ? Vaste champ d'interrogations qui peut s'ouvrir avec le développement de la médecine préventive. Le débat risque de glisser du citoyen contribuant et profitant de la solidarité à celui de la victime qui demande d'être indemnisée. Les tribunaux deviennent alors le lieu de la revendication en développant la « victimisation sociale » et non l'action sociale.

Pierre Rosanvallon propose de créer un État-actif-providence. Tout d'abord en clarifiant ce qui concerne le système assurantiel et la solidarité, la redistribution par l'impôt direct ou indirect et la protection sociale, puis en substituant les solidarités entre catégories de revenus à des catégories plus objectives telles que handicapés/bien-portants, jeunes/vieux... Il s'agit pour lui de « refaire nation », de dramatiser le contrat social. Premièrement le social ne doit pas se réduire à l'exclusion : c'est la fragilisation multiforme du salariat qui est en cause (Castel, 1994). Deuxièmement, les classes moyennes subissent une pression fiscale accrue. Le prélèvement doit être pensé différemment. La CSG, malgré son caractère juridique hybride (impôt et cotisation) est certainement un outil de transition à exploiter plus largement.

(4) En l'an 2000 ils seront 600 000 « dépendants lourds », 800 000 demandant une aide courante et 500 000 devant être soutenus occasionnellement.

La responsabilité doit être à la base de la socialisation. Le contrat doit se faire sur la base d'une créance mutuelle : assurer à chaque citoyen les moyens de vivre, de se loger, de se former, de se soigner..., en contre-partie d'une participation à l'action économique. Pierre Rosanvallon, reprenant l'étude de l'OFCE (Fitoussi, 1992) souligne que l'efficacité économique et la solidarité sont dissociées, le social est « externalisé ». Pour l'auteur le RMI, et tout particulièrement la partie insertion, est une occasion de rénover le système, mais à condition de changer le point de vue, « de passer des populations aux situations ». En effet la plupart des situations de marginalisation ne peuvent se régler qu'en repartant de la trajectoire individuelle ; c'est le processus d'exclusion qu'il faut comprendre pour apporter une aide. C'est une autre manière de déchiffrer la société, une autre approche de la gestion qui permet de répondre aux situations spécifiques, mais aussi d'autres droits de recours pour les personnes concernées.

Pierre Rosanvallon rappelle que l'avenir de l'Etat-providence n'est pas tracé d'avance et qu'il se confond avec celui de la démocratie, « c'est à une redéfinition de l'ensemble des valeurs et des méthodes du progrès social que nous sommes conviés ».

J.-P. J.

Les Français et la ruralité

La DATAR a fait procéder à une enquête sur l'attitude des Français à l'égard de l'espace rural. Cette enquête a été réalisée par l'institut d'enquête CSA en juin 1994 auprès d'un double échantillon de 1 200 urbains et 800 ruraux, ce qui autorise une comparaison systématique entre ces deux populations. On entend par ruraux les individus vivant dans les communes de moins de 2 000 habitants. La conclusion principale qui en ressort est qu'il n'y a plus de différence majeure entre les Français : qu'ils habitent à la campagne ou en ville, ils partagent tous les mêmes valeurs, les mêmes attitudes à l'égard des institutions et les mêmes volontés à l'égard de leur territoire. Ce résultat marque une évolution remarquable de l'esprit public : il y a vingt ans, dans presque tous les domaines, les résultats des sondages se distribuaient sur une échelle différenciée en fonction du degré d'urbanisation. Cette échelle a visiblement complètement disparu, à quelques exceptions près.

L'image du monde rural

63 % des urbains déclarent que lorsqu'ils étaient enfants, ils passaient régulièrement leurs vacances à la campagne et 22 % occasionnellement ; 90 % en gardent des souvenirs heureux, mais cela n'entraîne pas une idéalisation de la campagne et du monde rural. Aujourd'hui quand on parle de campagne, cela évoque d'abord des paysages pour 72 % des urbains et 61 % des ruraux, et une activité agricole pour 25 % des urbains et 35 % des ruraux. On voit que les Français, surtout les urbains,

ont pris conscience que la campagne n'était plus seulement l'agriculture. En revanche, ils ne veulent pas que l'agriculture soit concentrée dans les zones les plus rentables, et qu'ailleurs les terres soient abandonnées à la friche. Autrement dit, il est clair que pour tous, urbains et ruraux, la campagne c'est avant tout des paysages, et des paysages cultivés par des agriculteurs. Les trois quarts des Français pensent qu'il faut mieux aider les exploitants agricoles en difficulté pour qu'ils puissent se maintenir sur leurs terres ; 14 % seulement sont en faveur d'aider les plus dynamiques pour renforcer leur compétitivité.

1. Tous les Français sont d'accord pour penser que la vie à la campagne est plus agréable que la vie en ville, les ruraux sont les plus nombreux à être fermes sur cette opinion.

	Urbains	Ruraux
Tout à fait d'accord	47% } 32% }	76% } 18% }
Assez d'accord	79%	94%

Source : Enquête DATAR

Une des justifications de cette opinion répandue tient à l'idée que les relations entre les gens sont plus humaines à la campagne qu'en ville (selon 77 % des urbains et 85 % des ruraux).

Les ruraux sont plus stables que les urbains (50 % habitent « depuis toujours » dans leur région, contre 33 % des urbains) mais un tiers déclarent s'être installés récemment dans la région. Très stables dans leur résidence, les ruraux sont très mobiles dans leur vie quotidienne : 75 % des ruraux sortent de leur commune ou de leur canton tous les jours ou plusieurs fois par semaine, nettement plus que les urbains : 60 %. En revanche ils partent moins souvent en weekend que les urbains : 48 % ne partent jamais ou très rarement, moins d'une fois par an, contre 31 % des urbains.

Les valeurs

Sur les grandes valeurs, il n'y a aucune différence entre urbains et ruraux. Liberté, santé, plaisir, tranquillité, solidarité évoquent quelque chose de positif pour 90 % et plus des répondants ; égalité, travail, progrès, 80 %. De même solitude est négatif pour 70 % des Français, qu'ils soient urbains ou ruraux. Il n'y a qu'une faible différence d'attitude à l'égard du mot conservatisme qui est positif pour 40 % des urbains et 45 % des ruraux, et négatif pour 50 % des urbains et 41 % des ruraux. La tradition évoque quelque chose de dépassé à 44 % des urbains et 41 % des ruraux.

La solidarité, la santé, la liberté, la retraite, la religion, le conservatisme, la tradition et la tranquillité sont liés à la campagne pour les uns et les autres selon, à peu près, le même pourcentage. Pour l'égalité, la liberté et la solidarité, les ruraux surévaluent la campagne. Loisir, plaisir et également solitude sont associés à peu près également à la ville et à la campagne. Cependant les ruraux surévaluent le loisir et le plaisir à la campagne. La ville suggère la peur aux trois quarts des Français, aux urbains autant qu'aux ruraux, tandis que la beauté évoque à tous la campagne plutôt que la ville.

La ville et la forêt sont les deux endroits qui créent un sentiment de peur, ruraux et urbains hésiteraient à s'y trouver seuls la nuit. Les ruraux ont plus peur de la ville (36 % contre 27 % des urbains) tandis qu'il n'y a guère de différence pour la forêt.

Les trois quarts des Français pensent que « les grandes valeurs fondamentales de notre pays sont mieux préservées à la campagne qu'en ville ». En revanche l'idée qu'à la campagne on est moins libre qu'en ville parce que les gens vous observent, partage les Français : 48 % des urbains et 44 % des ruraux le pensent.

Cette coïncidence presque totale entre les valeurs et les attitudes des urbains et des ruraux ne saurait être trop soulignée. Curieusement après avoir manifesté sur tous les sujets des opinions et des valeurs communes, 80 % des Français, ruraux comme urbains, sont d'avis que « les gens de la campagne et les gens de la ville n'auront jamais la même mentalité » ! Il n'est donc pas surprenant que les discours politiques continuent à entretenir dans l'esprit public une conviction, qui pourtant ne correspond plus à rien. Les stéréotypes ont la vie dure !

Les institutions

En revanche les institutions sont très différentes dans leur nature et dans leur fonctionnement en grande ville et dans les zones rurales, y compris les petites villes. Dans 34 000 communes rurales, la vie municipale, l'École et les autres institutions sont plus personnalisées que dans les villes de plus de 100 000 habitants. A la question : « pour toutes les questions concernant l'avenir des campagnes en difficulté, de qui pensez-vous qu'on devrait prendre en priorité les avis ? », près de 30 % des ruraux (mais aussi des urbains) sont d'accord pour penser qu'il faut demander aux personnes qui habitent ces campagnes ; 19 % pensent que ce problème est du ressort de tous les Français et 19 % du ressort des agriculteurs. De même, lorsqu'il existe un conflit à propos du tracé du TGV ou d'une autoroute, 60 % des Français pensent que les propriétaires et les associations représentant les habitants « doivent avoir le dernier mot ». Ces réponses montrent un accord parfait des Français, qu'ils soient ruraux ou urbains, directement intéressés ou non, pour penser qu'un problème social relève plus de ceux qui le vivent que de la nation tout entière.

Certes les ruraux font plus confiance aux élus locaux (54 % contre 38 % pour les urbains), en revanche les responsables d'associations sont jugés plus importants pour traiter de l'aménagement des banlieues par 23 % des urbains et 20 % des ruraux (pour les campagnes, 14 % et 11 %). 35 % des ruraux pensent aussi que les problèmes doivent se traiter de préférence au niveau communal, tandis que les urbains font plus confiance au niveau régional. Ruraux et urbains font également confiance au maire (76 et 79 %) pour délivrer les permis de construire dans les petites communes.

Tous ces résultats confirment l'importance de la mairie et de la démocratie locale directe dans les conceptions politiques des Français. Que les citoyens considèrent qu'au sujet des infrastructures nationales, les intérêts locaux doivent l'emporter sur les intentions et les politiques nationales, donne à réfléchir. Certes la formulation de la question et la situation de l'enquêté peuvent expliquer en partie ce résultat, mais il n'en reste pas moins que l'attachement des Français à leur localité se renforce visiblement au détriment de l'intérêt national.

H.M.

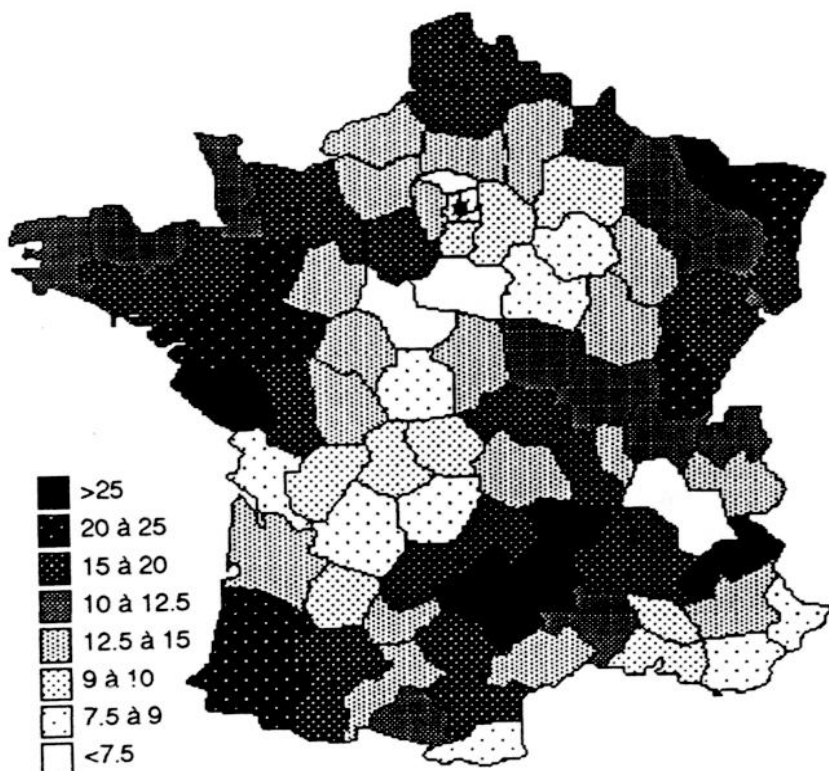
La religion des sans-religions ⁽⁵⁾

Le déclin de la pratique religieuse est un phénomène ancien, repéré et mesuré depuis plus de trente ans par les sociologues de la religion (Jean Labbens, 1959, Gabriel Le Bras, 1964) ; les structures sociales révélées par la pratique en sont connues et n'ont guère été modifiées : les gens âgés pratiquent plus que les jeunes adultes, les femmes que les hommes, les Bretons, Alsaciens, Flandriens, Basques et Cévenoles plus que les Limousins, Franciliens, Provençaux...

Comparée aux autres pays européens, la France est en avance sur les tendances de « déchristianisation », ou plus exactement de marginalisation de la pratique et de la croyance en Dieu (Chauvel, 1994 a).

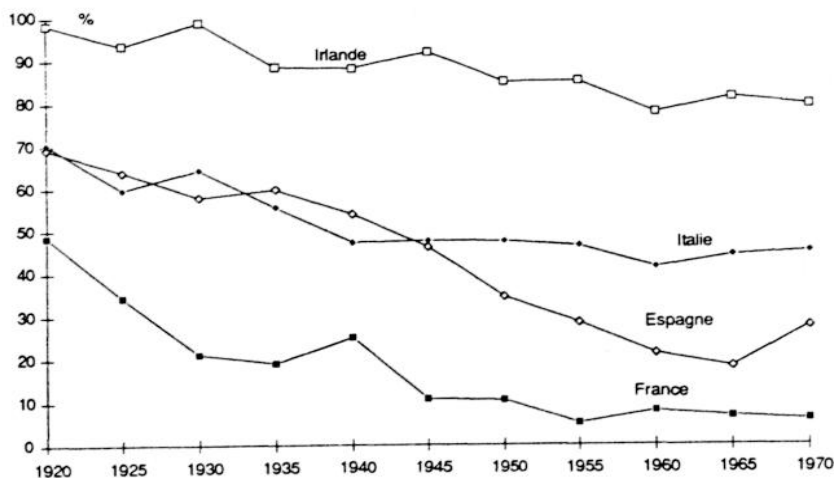
Il reste que, dans les sondages contemporains, une forte majorité de Français se déclare catholique (près de 80 %), même si c'est sous l'appellation de « catholique non-pratiquant », voire sous celle — étrangement théologique qui peut déconcerter — de « catholique non-pratiquant et non-croyant ».

(5) Pour cette chronique nous avons utilisé les données de l'OIP qui ont été obtenues auprès de la banque de données socio-politiques du CNRS (CIDSP/BDSP, CNRS-IEP de Grenoble). Ces données offrent l'avantage de disposer de plus de 10 000 individus par vague d'enquête, et de permettre ainsi, en concaténant plusieurs années d'enquête, d'approcher des phénomènes que les sondages classiques ne permettent guère de repérer. Ces enquêtes étant représentatives des régions françaises et non de la totalité nationale ; nous avons donc calculé des pondérations pour permettre cette représentativité dès lors qu'elle s'avère nécessaire. Nous avons utilisé, par ailleurs, les données de l'Enquête européenne sur les valeurs et les enquêtes du CEVIPOF (voir *infra*).



1. Pratique au moins mensuelle selon OIP 1988-1991

Source : Enquêtes OIP, calculs OFCE.



2. Pratique mensuelle comparée en France, en Italie, en Espagne en 1990, par année de naissance

Source : EVS (European Values Survey).
 Note : le point 1920 représente la pratique de la génération 1920-1925.

Une abondante littérature s'est développée autour du catholicisme identitaire (avant tout : Michelat et alii, 1991 ; Lambert, 1992 ; repris dans Lemel, 1992 ; plus récemment : Hervieu-Léger, 1993 ; Donegani, 1993 ; Lambert, 1994 ; prolongent ces réflexions), c'est-à-dire d'un catholicisme défait de tout appareillage rituel coercitif, de tout dogme, de toute pratique, de tout recours à l'institution (l'Église), si ce n'est la trilogie des passages que sont le baptême, le mariage, et l'enterrement. Ce catholicisme identitaire consisterait en une définition de soi comme catholique, en vue d'assurer un enracinement personnel dans un héritage familial ou une tradition collective : être catholique pour autant que la France millé-

naire le fut toujours, pour le souvenir des ancêtres, pour conserver mémoire d'un passé. Ce catholicisme identitaire se définit aussi par une construction plus personnelle du rapport au religieux et un appel plus fréquent à une certaine forme de « bricolage spirituel » au terme duquel chaque catholique serait le créateur d'une religion personnalisée et personnelle dont il pourrait être le seul représentant ; le catholicisme deviendrait une religion moins coercitive et plus créative (Lambert, 1994).

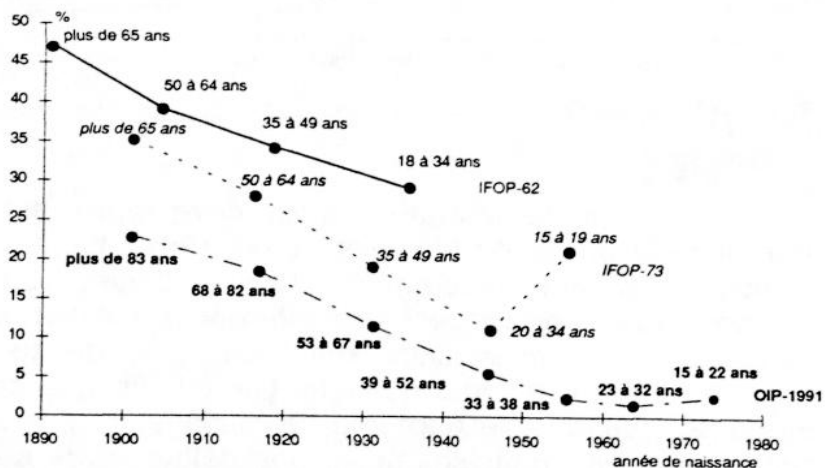
1960-1991 : trente années d'érosion du catholicisme

Il reste que si la messe de funérailles continue d'être massivement considérée comme importante par les Français (71 % selon l'enquête européenne sur les valeurs), en revanche, mariages religieux et baptêmes connaissent à leur tour une érosion (Michelat et alii, 1991). Le chemin parcouru depuis les années soixante fait comprendre comment une pratique millénaire peut être marginalisée en moins de cinquante ans : la messe hebdomadaire.

Il est vrai que ce rite hebdomadaire ne fut jamais unanimement respecté : en 1952, selon la revue *Sondages* dirigée par Jean Stœtzl, il y avait encore 40 % de pratiquants hebdomadaires ; les comptages, plus pessimistes que les déclarations des individus, évaluaient cette proportion à 25 %. Aujourd'hui, les pratiquants hebdomadaires sont moins de 10 %. La structure par âge et l'évolution lente par génération laisse présager, si aucun retournement n'est constaté dans cette évolution rigoureusement continue, une disparition du rite hebdomadaire dans moins de trente ans. La confrontation des taux de pratique hebdomadaire par âge des enquêtes IFOP-1962, IFOP-1973, et OIP-1991 révèle une érosion qui continue à un rythme élevé.

Le graphique 3 montre la coexistence d'un effet d'âge et d'un effet de génération : les générations les plus récentes pratiquent moins que les générations passées. On sait par ailleurs que les moins de 25 ans

3. Taux de pratique hebdomadaire par génération

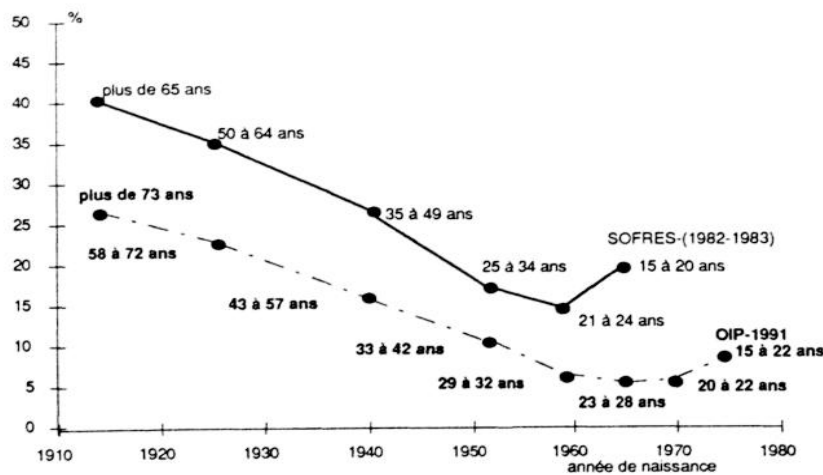


Source : Sondages, Enquêtes OIP, calculs OFCE.

Note : les points représentent le barycentre de chaque classe d'âge, d'après les chiffres agrégés pour 1962 et 1973, d'après exploitation de OIP-1991 pour 1991.

conservent quelques années le résidu de leur acculturation religieuse au sein de la famille et des institutions. Mais ce résidu disparaît très rapidement et, passé 25 ans, il n'en reste rien ⁽⁶⁾. Ces graphiques montrent qu'il n'y a pas de « retour au catholicisme », ni pour les plus âgés, ni pour les plus jeunes.

En outre, une génération donnée perd lentement mais sûrement sa pratique. L'élément frappant des données OIP-1991 est la disparition du surcroît de pratique hebdomadaire des plus jeunes : une fois que les parents ne pratiquent plus, les enfants ne re-crée pas une pratique à partir de rien.



4. Taux de pratique mensuelle par génération

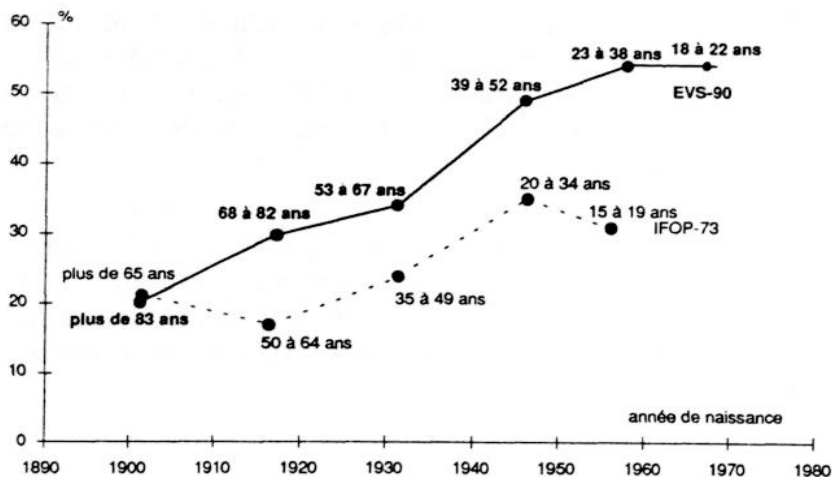
Source : (Michelat et alii, 1991) pour Sofres-1982-1983, Enquêtes OIP, calculs OFCE.

L'analyse des données relatives à la pratique au moins mensuelle fournit une illustration identique à celle de la pratique hebdomadaire, avec moins de vingt ans de retard : la pratique mensuelle en 1991 est inférieure à la pratique hebdomadaire de 1973.

Comme la pratique hebdomadaire, la pratique mensuelle connaît une lente érosion. Même si nous observons un résidu de pratique adolescente dans les données de l'OIP, nous avons avec la pratique hebdomadaire l'illustration de ce qui, si rien ne change, se passera dans dix ans : à son tour, la pratique mensuelle aura été éradiquée et ne se reproduira plus dans les nouvelles générations. Cette extrapolation est suggérée par les données historiques qui montrent que, sur trente ans, la pratique d'une génération ne peut que décroître dans le temps, et que les générations suivantes sont moins pratiquantes que les précédentes.

(6) Cet effet n'est pas visible dans l'enquête IFOP 1962, en raison de la fusion des 18 à 34 ans dans les résultats publiés de l'enquête. Il n'apparaît plus dans l'enquête 1991 de l'OIP, pour la pratique hebdomadaire, en raison de ce que les parents des 15-20 ans (pour la plupart âgés de 39 à 52 ans) ne pratiquent plus non plus... La pratique mensuelle (graphique suivant) permet encore de relever ce sursaut de pratique des 15-20 ans.

5. Taux de non-pratique par génération

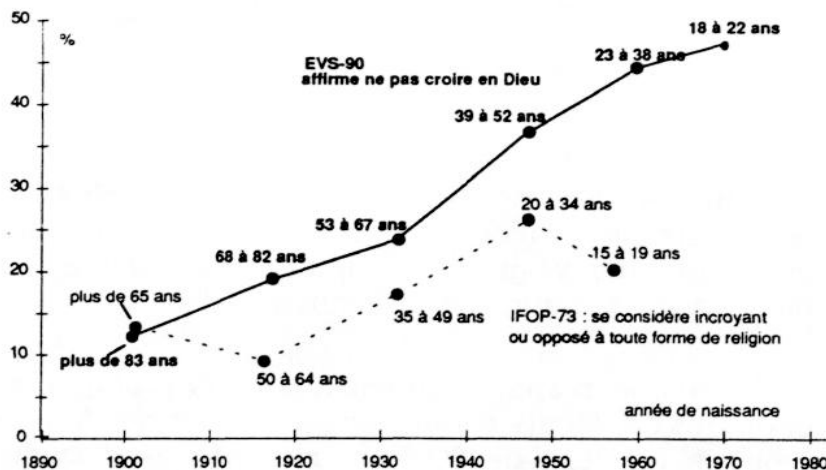


Source : Sondages, Enquêtes EVS, calculs OFCE.

La non-croyance : prélude à une nouvelle religion ?

On peut être catholique sans pratiquer et l'on peut, aussi, être catholique sans croire. Par comparaison avec les données de l'IFOP-1973, sur la longue période, l'incroyance (qui comprend donc les athées au sens fort, les sans-religions et les catholiques sans croyance) s'est accrue, même si cette évolution est moins dramatique que celle concernant la pratique.

6. Taux de non-croyance



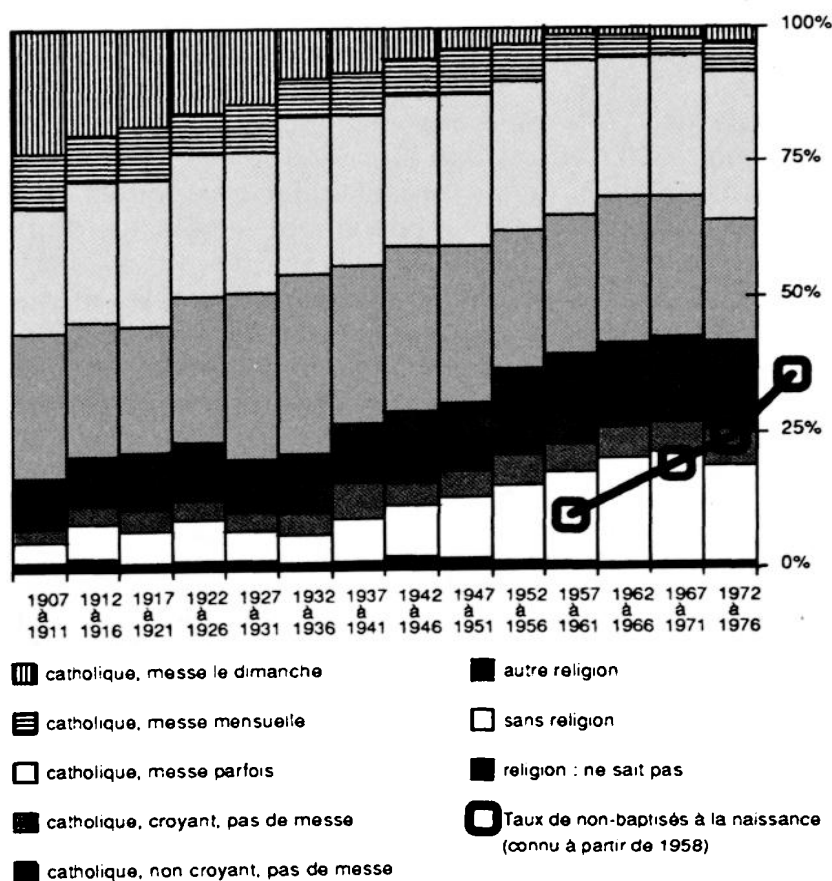
Source : Sondages, Enquêtes EVS, calculs OFCE.

Les nouvelles générations arrivées à l'âge adulte en 1990 sont les premières pour lesquelles les incroyants sont en majorité absolue. La minorité devient majorité. Maintenant, un catholique peut être non-pratiquant et non-croyant, et pour les nécessités des enquêtes contemporaines, une telle catégorie a été constituée en tant que telle.

L'image complète du paysage religieux français, par génération de naissance, est fournie par les données de l'OIP-1991. Le graphique qui

en est issu permet de constater un fort effet de génération : la messe mensuelle est minoritaire depuis longtemps dans toutes les générations ; seule la génération née avant 1917 reconnaît majoritairement aller « quelques fois » à la messe. Les catholiques adhérant à la religion, soit en tant que pratiquant, soit au titre de croyant, sont encore en majorité dans toutes les générations, mais nous pouvons conjecturer que cette majorité est transitoire.

Dès maintenant, parmi les nouvelles générations entrées dans l'âge adulte, 25 % refusent la simple étiquette catholique (qu'ils ne sachent pas où se classer, qu'ils se disent sans religion, ou se déclarent appartenir à une autre religion), 40 % disent ne pas pratiquer ni croire, 70 % déclarent ne jamais assister à une messe, 90 % ne pas pratiquer mensuellement, 97 % ne pas aller chaque semaine à la messe. Cependant, cette génération, née entre 1967 et 1971, reste majoritairement liée au catholicisme par une faible pratique ou par la croyance ; elle est même très majoritairement catholique (à 70 %) si on y ajoute les catholiques-non-croyants-non-pratiquants. Il est probable que les simples prolongements de courbe que nous serions tentés de faire aujourd'hui seraient trop optimistes, puisque de telles extrapolations, faites en 1973, auraient contribué à sous-estimer la chute. Les enfants qui naissent aujourd'hui ont toutes chances, arrivés à l'âge adulte, d'être très majoritairement incroyants, et d'être plus de 80 % à ne jamais assister à une messe.

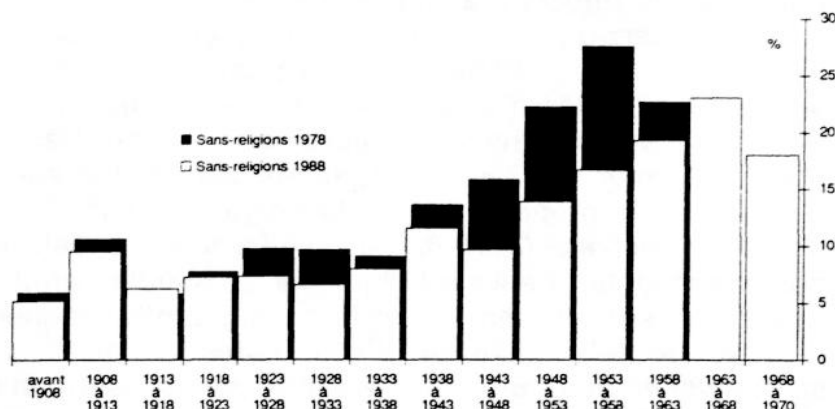


7. Positions devant la religion en 1991 selon OIP

Source : Enquêtes OIP, calculs OFCE.

Être « sans religion » reste soumis à un fort effet d'âge. En effet, les données du CEVIPOF (enquêtes de 1978 et de 1988 ⁽⁷⁾) montrent que se présenter comme sans religion est réversible dans le temps (contrairement à la pratique ou la croyance). L'enquête de l'année 1978 évaluait le nombre de sans-religions à 13,7 %, contre 12,9 pour l'enquête de 1988. Au regard des incertitudes statistiques, ces deux évaluations ne sont guère différentes : nous concluons à la stabilité.

8. Taux de sans-religions par génération (en 1978 et 1988) selon CEVIPOF



Source : Enquêtes CEVIPOF, calculs OFCE.

En réalité, cette stabilité est le fait de mouvements contradictoires : les individus nés entre 1953 et 1958 (ils avaient alors entre 20 et 25 ans) affichaient un taux de plus de 27 % de sans-religions lors de l'enquête 1978 ; dix ans plus tard, en 1988, les mêmes individus (alors âgés de 30 à 35 ans) sont entrés dans le rang, et ne présentaient plus qu'un taux inférieur à 17 %. Être sans-religion est, pour beaucoup, le résultat d'une révolte de jeunesse, qui disparaît avec l'âge. Par ailleurs, les 20 à 24 ans de 1988 sont moins nombreux à se présenter comme sans religion que les 20 à 24 ans de 1978. La stabilité du taux global de sans-religions correspond à ce qu'aux âges les plus élevés, les générations les plus massivement catholiques sont remplacées par des générations où le taux de sans-religions est plus élevé ⁽⁸⁾.

(7) Je remercie vivement Etienne Schweisguth pour avoir mis à ma disposition les données des enquêtes du CEVIPOF (Centre d'étude de la vie politique française).

(8) Il reste que cette observation est peut-être limitée par les effets de période : à la militance de la gauche, qui, dans les années soixante-dix, proposait une contre-culture anti-conservatrice, anti-familialiste et anti-religieuse, a succédé dans années quatre-vingt un plus fort consensus, une tolérance devant les choix d'autrui — nous pourrions aussi parler d'atonie idéologique. Ce tassement ou cette stabilité des sans-religions peuvent être rapprochés de ce que nous exposions dans une précédente chronique (Chauvel, 1994 b) relative aux évolutions des réponses aux échelles politiques : en 1977-1978, seuls 15 % des adultes se situaient à droite sur cette échelle, contre 35 % de gauche (le reste étant soit au centre, soit au nombre des indifférents). Autant dire qu'il existait alors une forte pression collective qui s'exerçait contre le conservatisme, puisqu'il était si difficile de s'identifier à la droite. En 1988, le pourcentage de la gauche n'avait guère changé, mais la droite était passée à 25 %, signe que la liberté de choix entre gauche et droite était restaurée. Il se peut donc très bien que les sans-religions aient perdu un peu de leur identité dans cette atmosphère de moindre militance.

Pour ce qui est de l'avenir du nombre des sans-religions d'autres sources sont disponibles : la proportion de non-baptisés à la naissance (ce qui n'exclut pas qu'ils puissent l'être, même longtemps après) est brutalement passée de 20 % pour la génération née autour de 1970 à 35 % pour la génération née en 1980 (Michelat et alii. 1991). En 1998, les premiers enfants non-baptisés de cette nouvelle génération seront majeurs, et apparaîtront donc dans la plupart des enquêtes. Ce sera alors une population complètement nouvelle, qui ne sera pas sans-religion par choix (par refus du catholicisme) mais par nature. Comprendre les aspirations de cette population, et ses rapports tant à la spiritualité qu'aux valeurs, sera essentiel.

Au terme d'une recherche récente, Lambert et Michelat (1992) montrent que chez les 12-15 ans de 1990 (nés entre 1975 et 1978), 53 % des sans-religion reconnaissent que l'existence de Dieu est possible, et 54 % qu'il peut exister quelque chose après la mort (Champion et Lambert, 1992). La fin annoncée du catholicisme comme élément d'identification majoritaire des Français n'est pas nécessairement la fin du sentiment religieux... L'espace laissé libre par le reflux de l'institution catholique pourrait très bien ne pas rester vacant.

L.C.

Références bibliographiques

- BALL S. (1992), « Education Markets, Choice and Social Class : the Market as a Class Strategy in the UK and the USA », *British Journal of Sociology of Education*, n° 1, 3-19 ; S. Ball, R. Bowe, S. Gewirtz, « Circuits of Schooling : a Sociological Exploration of Parental Choice in Social Class Contexts », *Sociological Review*, 43 (1), 1995.
- BALLION R., D. BAYART, P. MAYER (1991), Le fonctionnement des lycées : Étude de cas, *Les Dossiers Éducation et Formation*, Ministère de l'Éducation nationale/ D.E.P., n° 10.
- BALLION R. (1991), *La Bonne école*, Paris, Hatier.
- BALLION R. (1986), « Les familles et le choix du collège », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 15 (3), 183-202.
- BAUDELOT C., R. ESTABLET (1975), *L'école primaire divisée*, Paris, Maspéro.
- BOURDIEU P., J.-C. PASSERON (1970), *La reproduction*, Paris, Minuit.
- CASTEL Robert, (1994) « La déstabilisation de la conditions salariale », *Alternatives économiques*, février.
- CHAMPION F., LAMBERT Y. (1992), « Les 12-15 ans et la politique », dans LAMBERT Y. et MICHELAT G. (dirs.) (1992), *Crépuscule de la religion chez les jeunes ?*, L'Harmattan, Paris.
- CHAUVEL L. (1994 a), « Les valeurs dans la Communauté européenne », dans FITOUSSI J.-P. (dir.), (1994), *Entre convergences et intérêts nationaux : l'Europe*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris.
- CHAUVEL L. (1994 b), « La dérive du clivage droite et gauche », dans DIRN L. (dir.), « Chronique des tendances de la société française », n° 10, *Revue de l'OFCE*, n° 49, avril.

- DIRN L. (1991), « Chronique des tendances de la société française », *Revue de l'OFCE, Observations et diagnostics économiques*, n° 37, juillet.
- DONEGANI J.-M. (1994), *La liberté de choisir*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris.
- DUBET F. (1991), *Les Lycéens*, Paris, Seuil.
- FITOUSSI J.-P. (1992), « Chômage et cohésion sociale », *Lettre de l'OFCE*, juin.
- FITOUSSI J.-P. (dir.), Groupe international de politique économique de l'OFCE (1994), *Pour l'emploi et la cohésion sociale*, Paris, Presses de la FNSP.
- HENRIOT-VAN ZANTEN A., J.-P. PAYET, L. ROULLEAU-BERGER (1994), *L'École dans la ville. Accords et désaccords autour d'un projet politique*, Paris, L'Harmattan.
- HENRIOT-VAN ZANTEN A. (1990), *L'école et l'espace local. Les enjeux des zones d'éducation prioritaires*, Lyon, PUL ; A. Henriot-van Zanten, « Les ressources du local. Innovation éducative et changement social dans les zones d'éducation prioritaires », *Revue française de pédagogie*, n° 83, 1988, 23-30.
- HENRIOT-VAN ZANTEN A. (1991), « La sociologie de l'éducation en milieu urbain : discours politique, pratiques de terrain et production scientifique, 1960-1990 », *Revue française de pédagogie*, n° 95, 115-142.
- HENRIOT-VAN ZANTEN A. (1993), « Les politiques éducatives locales entre l'État et le marché », *Société française*, n° 48, 4-10.
- HERVIEU-LÉGER D. (1993), *La religion pour mémoire*, Éditions du Cerf, Paris.
- LABBENS J. (1959), *La sociologie religieuse*, Arthème Fayard, Paris.
- LAMBERT Y. (1992), « Le catholicisme à la croisée des chemins », dans LAMBERT Y. et al., 1992, *Sortie des religions et retour du religieux*, Éditions Astragale, Paris.
- LAMBERT Y. (1994), « Un paysage religieux en profonde évolution », dans RIF-FAULT H. (dir.), 1994, *Les valeurs des Français*, PUF, Paris.
- LAMBERT Y. et MICHELAT G. (dirs.), (1992), *Crépuscule de la religion chez les jeunes ?*, L'Harmattan, Paris.
- LE BRAS G. (1964), « Déchristianisation : mot fallacieux », *Cahiers d'histoire*, IX-1.
- LÉGER A., M. TRIPIER (1986), *Fuir ou construire l'école populaire ?*, Paris, Méridiens-Kliensieck.
- LEMEL Y. (1992), « La religion sans religion », dans Dirn L. (dir.), « Chronique des tendances de la société française », n° 6, *Revue de l'OFCE*, n° 41, juillet.
- LÉVY J., B. LIENSOL, D. MEURET, F. OEUVRARD (1986), « Les disparités entre collèges publics », *Éducation et Formation*, n° 8, 11-33 ; M. Duru-Bellat, A. Henriot-van Zanten, *Sociologie de l'école*, Paris, A. Colin (coll. U), 1992, chap. 6.
- MICHELAT G. et alii, (1991), *Les Français sont-ils encore catholiques ?*, Éditions du Cerf, Paris.
- MINGAT A. (1983), « Évaluation analytique d'une action zone d'éducation prioritaire au cours préparatoire », *Cahiers de l'IREDU*, n° 37.
- PATY D. (1980), *Douze collèges en France*, Paris, La Documentation française.
- PAYET J.-P. (1992), « Civilités et ethnicité dans les collèges de banlieue : enjeux, résistances et dérives d'une action scolaire territorialisée », *Revue française de pédagogie*, n° 101.
- ROSANVALLON P. (1995), *La nouvelle question sociale : Repenser l'Etat-providence*, Paris, Le Seuil.
- ROSANVALLON P. (1981), *La crise de l'Etat-providence*, Paris, Le Seuil.
- « Le catholicisme en France » (1952), *Sondages*, 14-4.
- « La présence de l'Église » (1962), *Sondages*, 24-1.
- « Les catholiques français et la religion » (1973), *Sondages*, 35-4.